



Assemblée générale

Distr. générale
14 février 2006
Français
Original: anglais

Comité de l'information

Vingt-huitième session

24 avril-5 mai 2006

Poursuite de la rationalisation du réseau des centres d'information des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Résumé

La rationalisation du réseau des centres d'information des Nations Unies entre dans une phase nouvelle. Conscient des réalités budgétaires et politiques actuelles, le Département de l'information s'est donné une nouvelle approche stratégique qui allie réorganisation des ressources, institutionnalisation des technologies de l'information et des communications, et formation de nouveaux partenariats. Établi comme suite à la résolution 60/109 de l'Assemblée générale en date du 8 décembre 2005, le présent rapport décrit les mesures prises par le Département pour rationaliser encore le réseau des centres d'information des Nations Unies, de manière à élargir son audience aux niveaux national, régional et sous-régional.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 60/109 B en date du 8 décembre 2005, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de continuer à faire des propositions pour rationaliser encore le réseau des centres d'information des Nations Unies et de rendre compte au Comité de l'information à sa vingt-huitième session. Elle a également reconnu que le réseau devrait continuer à renforcer son impact et à développer ses activités, notamment en soutenant la communication stratégique, tout particulièrement dans les pays en développement, et prié le Secrétaire général de rendre compte au Comité de la mise en œuvre de cette approche. Le présent rapport traite des questions soulevées et des mesures demandées dans la résolution susmentionnée.

2. Le plan de rationalisation du réseau des centres d'information des Nations Unies, initialement présenté à l'Assemblée générale, pour examen, en 2002 envisageait la création d'un pôle régional en Europe occidentale, l'idée étant d'étendre la formule à d'autres régions, en consultation avec les États Membres, dès lors qu'elle permettrait de rapprocher l'ONU du public partout dans le monde. La première mesure prise par le Département de l'information a consisté dans la fermeture, le 31 décembre 2003, des neuf centres d'information en Europe occidentale et l'ouverture, le 1^{er} janvier 2004, d'un centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles. Dans le rapport qu'il a soumis en 2005 au Comité de l'information sur la poursuite de la rationalisation du réseau des centres d'information des Nations Unies (A/AC.198/2005/3), le Secrétaire général a fait un premier bilan de la mise en œuvre de son plan de rationalisation. Il y a évoqué les incidences de la contraction récente du budget de fonctionnement des centres d'information concluant que les ressources nécessaires pour mettre en place des centres régionaux d'information entièrement opérationnels n'étaient pas disponibles à l'heure actuelle. Cela étant, il a fait de nouvelles propositions propres à permettre de rationaliser encore les centres dans la limite des ressources allouées au Département. L'une de ces propositions tendait à voir procéder selon une perspective plus stratégique privilégiant la réorganisation des ressources, l'utilisation de technologies nouvelles et l'élargissement des partenariats. Ce plan recalibré reposait sur l'utilisation optimale des ressources disponibles pour élargir l'audience de l'Organisation dans le monde.

3. Le présent rapport examine l'impact de cette réforme sur le fonctionnement des centres d'information des Nations Unies et propose d'autres moyens de poursuivre l'entreprise de rationalisation.

II. Bilan de la rationalisation : adoption d'une approche stratégique

4. La rationalisation en cours du réseau des centres d'information des Nations Unies exige des moyens humains et financiers. Les objectifs stratégiques du Département en matière de communication, dictés par les organes intergouvernementaux et les grandes priorités arrêtées en conséquence, n'ont pas non plus manqué d'influer sur cette entreprise. La valorisation des activités de communication sur le terrain, participant de la planification d'ensemble de la

communication dans le sens d'une politique plus ambitieuse de proximité et d'ouverture au public, a présidé à l'élaboration du nouveau modèle d'intervention.

A. Réorganisation des ressources

5. Comme indiqué dans le rapport soumis en 2005 par le Secrétaire général sur la poursuite de la rationalisation des centres d'information des Nations Unies (A/AC.198/2005/3), le Département de l'information a cherché, dans les limites des crédits ouverts, à renforcer sa présence dans les grands pôles médiatiques tout en confiant aux centres d'information dans ces pôles un plus grand rôle de coordination au niveau régional. Ayant fermé les centres d'information d'Europe occidentale, le Département a pu transférer trois postes de directeur aux centres du Caire, de Mexico et de Pretoria. Il a nommé des directeurs à deux de ces centres et devrait nommer le troisième sous peu. Pour renforcer les fonctions de direction de ces centres, le Département leur a également confié des responsabilités régionales plus étendues, leur demandant de collaborer stratégiquement avec les centres des pays voisins et de formuler et mettre en œuvre des plans de communication pour faire connaître les priorités arrêtées par les Nations Unies de façon propre à les faire accepter par le plus grand nombre. Étant donné les avantages relatifs de ces centres du point de vue de la mobilisation et de la production de l'information, et un meilleur soutien informatique, ces bureaux peuvent désormais contribuer grandement à accroître l'audience des centres de moindre envergure. Le Département a en outre affecté un poste d'administrateur supplémentaire et un poste d'assistant informaticien (ou d'administrateur de site) à ces trois centres d'information qui sont en train d'être pourvus.

6. Le Département a également de bonnes chances de trouver des locaux subventionnés ou fournis à titre gracieux pour plusieurs centres d'information. À l'heure actuelle, 44 centres sont installés dans des locaux fournis gratuitement par les autorités locales ou le gouvernement du pays hôte. Le Centre d'information des Nations Unies à Sydney (Australie) est en train de déménager à Canberra, où une subvention de l'État australien permettra de couvrir le coût du loyer de ses locaux. L'économie ainsi réalisée permettra de renforcer l'audience du Centre dans le Pacifique Sud. De même, le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago s'est engagé à accorder une subvention, à partir de 2006, pour couvrir le coût du loyer des locaux du Centre d'information des Nations Unies à Port of Spain. Ici encore, les fonds ainsi économisés seront réaffectés aux activités de communication du Centre dans les Caraïbes. Le Département a pris contact avec les gouvernements de huit autres pays hôtes où le coût de location et/ou d'entretien des locaux des centres d'information absorbe une grande partie de leur budget de fonctionnement. Il espère que ces démarches lui permettront d'obtenir des locaux à titre gratuit ou des subventions pour couvrir ces dépenses, et de mettre les montants ainsi économisés au service des activités des centres.

7. Une portion seulement des crédits inscrits au budget ayant été décaissée au début de l'exercice biennal actuel, le réseau des centres d'information des Nations Unies a connu de sérieuses difficultés de fonctionnement. Certaines dépenses, telles que les paiements pour l'éclairage, le chauffage, l'énergie et l'eau et d'autres frais fixes, sont payables à l'avance sans possibilité de report. C'est le cas par exemple dans les endroits où les centres sont sur le point de déménager, comme à Canberra et à Manille. Là où un déménagement est envisagé, toute décision de déménager

effectivement devra attendre le règlement de la situation budgétaire. En raison également du versement partiel des allocations de crédits, il a fallu réduire les fonds normalement affectés aux activités de sensibilisation et de diffusion comme les voyages et la production de matériels d'information. De même, tout achat d'équipement pour les centres a été remis à plus tard, sauf dans des cas particuliers ou des situations d'urgence.

B. Généralisation des technologies de l'information et des communications

8. Il est essentiel de faire davantage appel aux technologies de l'information et des communications pour élargir l'audience des centres d'information des Nations Unies. Depuis 2001, du fait des restrictions budgétaires, le Département ne réussit pas à renouveler régulièrement les ordinateurs et le matériel de communication de ses bureaux extérieurs, sauf dans les cas d'urgence. De ce fait, le matériel installé dans de nombreux centres est vétuste, voire obsolète. Vers la fin de l'exercice biennal 2004-2005, le Département a procédé au remplacement partiel du matériel dans 27 centres et installé de nouveaux ordinateurs, photocopieurs, imprimantes et vidéoprojecteurs, essentiellement à la faveur de la réorganisation des ressources opérée à l'occasion du deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005. Il a également entrepris de fournir à certains centres des appareils d'enregistrement, pour la plupart usagés ou provenant du stock de la Radio des Nations Unies, afin de leur permettre de produire plus efficacement des émissions radiophoniques locales et d'inclure celles-ci dans les programmes diffusés par la Radio des Nations Unies partout dans le monde.

9. L'aménagement de sites Web en langues locales reste une priorité pour le Département étant un moyen de faire parvenir des informations à jour à leur audience locale. À l'heure actuelle, 47 centres, services et bureaux d'information des Nations Unies gèrent des sites Web dans cinq langues officielles et 26 langues non officielles. Le rythme inégal de développement des sites Web s'explique en grande partie par des problèmes de connectivité locale et le manque de compétences locales. La formation du personnel en informatique restera une priorité, même si les crédits y afférents ne sont toujours pas à la mesure des besoins. Pour régler ce problème, du moins en partie, le Département travaille avec le Bureau de la gestion des ressources humaines à offrir au personnel local les mêmes possibilités de formation en ligne que celles offertes au personnel des villes sièges.

10. Ainsi qu'il est dit au paragraphe 5 du présent rapport, parallèlement aux efforts déployés pour améliorer les compétences informatiques du personnel des centres d'information des Nations Unies, des postes d'agent local transférés aux centres du Caire, de Mexico et de Pretoria doivent permettre de recruter des administrateurs de site et d'aider les centres de la région à aménager et mettre à jour des sites Web. Ces mesures viennent s'ajouter au projet déjà mis en œuvre par le personnel technique du Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale à Bruxelles pour créer un système de gestion de contenu qui permettra au personnel sur le terrain d'actualiser facilement les informations sur ses propres sites en utilisant un modèle convivial. Un nouveau serveur récemment installé permet de mettre à jour les installations de communication du bureau de Bruxelles. Ce serveur permettra au Centre de Bruxelles d'héberger les sites de nombreux bureaux

extérieurs, notamment en Afrique, assurant ainsi une connectivité fiable quelles que soient les difficultés de communication dont pâtissent certains bureaux extérieurs.

11. Le Département a aussi accompli des progrès considérables en utilisant les dernières innovations informatiques pour améliorer le système de communication interne, ce qui permet de favoriser les échanges d'informations entre le Siège et les bureaux extérieurs d'une part, et entre ces derniers d'autre part. Durant le premier trimestre de 2006, la plupart des 63 bureaux extérieurs ont été connectés à iSeek, la nouvelle page d'accueil du Secrétariat sur le réseau intranet pour les communications internes, qui est gérée par le Groupe des communications internes de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld du Département de l'information. Ainsi, le personnel local peut désormais utiliser toutes les ressources internes d'information à accès direct auparavant accessibles au seul personnel des villes sièges, telles que le service de documentation archivée dans le Système de diffusion électronique des documents, les textes administratifs, différentes informations urgentes et les cours de formation offerts par le Bureau de la gestion des ressources humaines. En 2005, le Département a également mis en place StratCom, réseau interne de communication stratégique sur Internet qui est mis à jour quotidiennement, qui offre à tous les centres, services et bureaux d'information des Nations Unies une base de données globale contenant une mine d'informations sur les questions relatives aux programmes, aux opérations et à l'administration du Département. Ce système de communication interne a facilité le flux et l'échange d'informations, en offrant une plate-forme interactive de discussion et de mise en commun des pratiques optimales entre collègues sur le terrain. Les forums de discussion interactifs régionaux organisés sur ce site sont très fréquentés. Ils permettent au personnel des bureaux extérieurs d'engager un dialogue quotidien sur les questions et préoccupations communes, d'examiner les domaines de coopération et d'étudier les moyens de mettre en œuvre des activités de communication plus efficaces, notamment aux niveaux régional et sous-régional, ou dans les régions où il existe des langues communes. Cette innovation a permis non seulement de rapprocher les fonctionnaires du Département déployés sur le terrain, mais encore de les aider à être plus efficaces dans leur travail.

12. Les progrès accomplis dans le domaine des technologies de l'information et des communications ont également permis de moderniser les bibliothèques des centres d'information des Nations Unies. Ces bibliothèques restent une ressource locale de valeur estimable, offrant au public un accès fiable aux services d'information et de référence spécialisés des Nations Unies. Les collections de référence ont été modernisées grâce aux ressources électroniques et aux modules de formation mis au point par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. Les informations diffusées par voie électronique étant à la portée de tous, les petites bibliothèques installées dans les bureaux extérieurs du Département peuvent passer des « collections aux connexions », à l'exemple des bibliothèques des villes sièges. Par ailleurs, grâce au matériel de formation en ligne, les services de référence des bureaux extérieurs peuvent désormais offrir sur place une formation à l'utilisation des documents de référence des Nations Unies disponibles sur Internet. On entreprend également de regrouper, dans la mesure du possible, toutes les collections de référence de l'équipe de pays des Nations Unies qui existent au niveau local en une seule bibliothèque de référence, de façon à tirer le meilleur parti possible des ressources limitées disponibles et à ouvrir plus grandes les portes des Nations Unies au public.

C. Formation de partenariats

13. Le Département a beaucoup fait en 2005 pour élaborer et affiner son nouveau modèle opérationnel stratégique au niveau local, entreprise à laquelle les services locaux du Département ont été largement associés. En juin 2005, un atelier sur la communication stratégique a été organisé à l'Office des Nations Unies à Nairobi, avec le concours financier du Fonds pour un monde meilleur, à l'intention du personnel de l'information en poste dans les centres d'Afrique subsaharienne. Plusieurs coordonnateurs résidents qui font office de directeur ou de directeur par intérim des centres d'information des Nations Unies en Afrique subsaharienne ont également participé à cet atelier, de même que trois directeurs de centres d'information de cette région qui étaient affectés à l'époque comme chefs des services d'information des missions de paix, ou qui avaient récemment exercé ces fonctions. Leur participation à l'atelier a été pour eux l'occasion de proposer des idées sur les moyens pouvant permettre aux centres d'information des Nations Unies de formuler et mettre en œuvre de meilleures stratégies et activités de communication en collaboration avec deux partenaires importants : les équipes de pays des Nations Unies et les missions de paix des Nations Unies bien financées. Ainsi, on s'emploie à tirer parti des synergies créées par la présence de missions de maintien de la paix actuellement déployées en Afrique, pour mettre en œuvre des activités communes de communication à l'intention notamment des pays qui fournissent des contingents.

14. L'atelier a également été l'occasion d'examiner d'autres aspects du nouveau modèle opérationnel et de définir les paramètres pour la coopération future entre les centres situés en Afrique subsaharienne. La nouvelle méthode de travail aux niveaux régional et sous-régional repose sur des contacts et des échanges de vues quotidiens entre les centres d'information des Nations Unies, le but étant d'examiner les nouvelles priorités, les meilleurs moyens de régler les problèmes de communication urgents, ainsi que les possibilités de collaboration. À cet égard, les centres ont étudié les moyens de partager des tâches connexes, telles que la traduction de documents et de produits d'information, l'établissement de documents originaux à afficher sur l'Internet en langues locales, les campagnes communes d'information auprès des médias locaux et les moyens de tirer le meilleur parti de leur expérience et de leurs compétences communes.

15. Le nouveau modèle opérationnel stratégique a été réexaminé et affiné lors d'un atelier sur la communication stratégique mondiale qui s'est tenu au Siège en décembre 2005, et auquel ont participé le personnel de 44 centres, services et bureaux d'information des Nations Unies. Ces fonctionnaires ont eu avec le personnel du Département chargé des communications au Siège des séances d'information et des discussions sur les priorités stratégiques et les nouveaux problèmes de communication de l'Organisation au lendemain du Sommet mondial de 2005. Le Secrétaire général, la Vice-Secrétaire générale et les hauts fonctionnaires de l'Organisation ont participé aux débats animés par le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information. L'atelier a offert aux fonctionnaires des bureaux extérieurs et du Siège une occasion exceptionnelle de rencontrer leurs homologues, d'évoquer ensemble leurs préoccupations et problèmes communs, et de jeter des bases solides d'une collaboration future, aussi bien dans leurs régions et sous-régions respectives qu'avec le Siège.

16. Si les moyens le permettent, en particulier ceux d'origine extrabudgétaire, le Département a l'intention d'organiser d'autres ateliers de formation sur la communication stratégique à l'intention du personnel des centres d'information établis dans d'autres régions. De même, à condition de trouver les fonds nécessaires, il offrira des possibilités de formation de groupe similaires à d'autres fonctionnaires des bureaux extérieurs, y compris aux assistants aux références et assistants administratifs, de sorte que tout le personnel de terrain puisse régulièrement se perfectionner en tirant pleinement parti des derniers progrès en informatique et en bureautique.

17. Le rôle accru confié au Service d'information des Nations Unies à Vienne s'inscrit dans la nouvelle démarche stratégique gouvernant les activités des centres d'information des Nations Unies. Il coordonne davantage ses activités avec celles des centres d'information de Bucarest, Prague et Varsovie, où les fonctionnaires de l'information recrutés sur le plan national occupent les postes les plus élevés. Dans le cadre d'une politique de concertation régulière entre les fonctionnaires du Département de l'information dans cette sous-région, et profitant de la proximité géographique des deux centres, le fonctionnaire de l'information recruté sur place et l'assistant aux références du Centre d'information des Nations Unies à Prague ont rencontré leurs collègues du Centre d'information des Nations Unies à Vienne pour se familiariser avec les méthodes de travail de ce bureau et examiner les domaines de coopération et de coordination futures. En outre, pour compenser son manque actuel de personnel, le Service d'information des Nations Unies à Vienne a recruté des correspondants locaux à temps partiel en Hongrie, en Slovaquie et en Slovénie pour fournir, lorsqu'il le faut, un appui aux efforts de communication en langues locales dans ces pays.

18. Le Département a continué d'améliorer la coordination des activités de communication au niveau national en renforçant la coopération et la coordination avec les équipes de pays des Nations Unies, en particulier dans les pays en développement. Prenant appui sur les travaux du Groupe de la communication des Nations Unies et les décisions prises à la réunion annuelle de ce dernier au niveau des responsables, qui s'est tenue à Genève en mai 2005, le Département travaille encore à mettre en place des groupes locaux de la communication des Nations Unies dans tous les bureaux extérieurs où ils n'étaient pas encore opérationnels. La présence de ces groupes renforcera l'action menée en matière de communication et permettra de promouvoir systématiquement l'action de l'Organisation des Nations Unies au niveau national. Dans la plupart des cas, le centre d'information des Nations Unies a assumé un rôle de chef de file de l'entreprise en faisant des bureaux extérieurs du Département l'organe de communication des équipes de pays des Nations Unies du fait qu'ils connaissent bien les médias locaux et les autres groupes cibles, et qu'ils peuvent communiquer avec les partenaires locaux dans les langues de ces derniers.

III. Campagnes de communication : tirer parti de la nouvelle approche

19. La nouvelle orientation plus stratégique des activités du Département sur le terrain a été mise à l'essai à l'occasion de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de communication tendant à promouvoir plusieurs activités majeures de

l'Organisation en 2005, notamment le Sommet mondial de 2005 et le Sommet mondial sur la société de l'information, qui s'est tenu à Tunis en novembre 2005. L'action menée par les centres, les services et les bureaux d'information des Nations Unies a fortement contribué au succès des campagnes d'information menées par le Département à ces occasions.

20. Les bureaux extérieurs du Département ont joué un rôle central dans la campagne menée dans les médias en faveur des objectifs du Sommet mondial de 2005 et des questions clefs examinées par les dirigeants du monde au Sommet. Les moyens et les compétences des centres d'information des Nations Unies les ont beaucoup aidé à accroître leur rayonnement national. Par exemple, les centres ont traduit et publié des éditoriaux exprimant les vues du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires dans la presse locale. L'un des articles signés par le Secrétaire général, sous le titre « Un verre à moitié plein » a été publié par les centres d'information des Nations Unies dans 55 journaux à grand tirage dans 44 pays et en 22 langues. Les centres ont également organisé plusieurs réunions d'information à l'intention des médias nationaux à l'occasion desquelles des hauts fonctionnaires des Nations Unies se sont adressés à une large audience de journalistes par vidéoconférence du Siège ou d'autres endroits éloignés. Le personnel de terrain se guide sur les orientations stratégiques régulièrement arrêtées par le Siège pour tenir les médias locaux au courant de l'actualité à la veille du Sommet. À en juger par la couverture médiatique du Sommet le dialogue ouvert entre les fonctionnaires ou les porte-parole des Nations Unies et les médias a aidé à donner du Sommet une publicité positive qu'elle n'aurait pas eue autrement. Les fonctionnaires des centres d'information ont également organisé et animé des débats diffusés en direct ainsi que des tables rondes à la radio et à la télévision, auxquels ont pris part des hauts responsables des équipes de pays des Nations Unies, des représentants gouvernementaux et d'autres partenaires locaux, sur différentes questions inscrites à l'ordre du jour du Sommet. Des documents et informations essentiels ont également été affichés en langues locales sur les sites Web des centres.

21. Pour promouvoir le Sommet mondial sur la société de l'information, certains centres d'information des Nations Unies en Afrique ont lancé un programme d'action éducative inédit. Organisé par le projet global d'enseignement et d'apprentissage du Département, ce programme a démontré comment les technologies à bon marché pourraient aider à réduire la fracture numérique, singulièrement en Afrique. Des lycéens réunis dans les centres d'information de Nairobi et Yaoundé ont participé à une discussion vidéo en direct avec des camarades au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et en France. L'événement a eu lieu à Tunis, qui accueillait le Sommet, devant un auditoire d'étudiants locaux. Les participants ont évoqué les problèmes auxquels étaient confrontées les lycéennes à l'occasion de débat animé par le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, auquel M^{me} Nane Annan a également pris part. Utilisant la même technologie vidéo en ligne, le Secrétaire général adjoint a examiné, avec des enseignants réunis dans les centres d'information de Bujumbura, Dakar, Nairobi, Ouagadougou, Pretoria et Yaoundé, les moyens par lesquels les technologies de l'information et des communications et la diversité culturelle pourraient contribuer à promouvoir l'éducation en Afrique. Les médias locaux ont suivi de près ces activités qui ont brillamment démontré que la technologie moderne pouvait facilement rapprocher des auditoires éloignés et leur permettre d'échanger des données d'expérience et contribuer à améliorer l'entente.

Ces deux activités ont incité les participants à organiser d'autres discussions vidéo en direct. Cette technologie meilleur marché et plus souple que le système de visioconférence ouvre de nouvelles perspectives aux bureaux extérieurs.

22. Le rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information (A.AC/198/2006/5) renseigne également sur les autres activités menées par les centres d'information des Nations Unies à l'appui des campagnes de communication thématiques du Département.

IV. Rationalisation : les étapes suivantes

23. Toujours dans le sens de la rationalisation des centres d'information des Nations Unies, le Département va accélérer les nominations et affectations de fonctionnaires à plusieurs postes clés. Le nouveau Directeur du Centre du Caire fournit un appui et des conseils en communication stratégique aux centres du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et conduira l'action de communication au niveau régional. Les directeurs des centres de Mexico et Pretoria joueront le rôle de chef de file s'agissant d'établir les modèles de travail dans leurs régions respectives et de tirer parti de l'univers des médias propre à ces régions pour élargir l'impact des campagnes de communication du Département sur le terrain. Comme il est indiqué plus haut, chacun des trois centres sera également doté de moyens accrus grâce au redéploiement d'un poste de fonctionnaire de l'information de la classe P-4 pour intensifier l'action de communication dans la région. Un poste d'administrateur de site sera par ailleurs créé dans chacun de ces centres dont les moyens en matière de technologie de l'information et des communications se trouveront ainsi renforcés.

24. Bien qu'ils soient particulièrement qualifiés pour jouer un rôle de chef de file au sein de l'équipe de pays pour les questions de communication, certains fonctionnaires de l'information des centres des Nations Unies n'ont pu jouer ce rôle du fait qu'ils occupent un poste subalterne dans l'Organisation. Seulement 20 des 54 centres d'information sont dirigés par des fonctionnaires du Département recrutés sur le plan international. Très au fait des réalités locales, des problèmes de communication et des langues locales, les fonctionnaires de l'information recrutés sur le plan national sont la clef de voûte de l'action de communication du Département au niveau national. Le Département n'ayant actuellement en la matière que 39 postes de fonctionnaire de l'information recruté sur le plan national, dans neuf pays le spécialiste de l'information du centre d'information des Nations Unies exerce ces fonctions à un rang inférieur. Pour remédier à cette situation qui date de plusieurs années, le Département a demandé l'autorisation de convertir neuf postes d'agent local en postes de fonctionnaire recruté sur le plan national, ce qu'il entend obtenir durant le prochain exercice budgétaire.

25. Par ailleurs, le Département a entrepris des démarches auprès du Bureau de la gestion des ressources humaines afin de mettre à la classe NO-C certains postes de fonctionnaire de l'information recruté sur le plan national, ce qui n'aura aucune incidence budgétaire supplémentaire. On offrirait ainsi des perspectives de carrière au personnel national clef et on pourrait garder les meilleurs spécialistes locaux de l'information, qui postulent souvent un emploi dans leurs équipes de pays auprès d'autres organisations offrant des postes de fonctionnaire national de rang supérieur. À ce stade, le Bureau de la gestion des ressources humaines est convenu en principe

d'accorder ce classement au Département, au cas par cas, aux fins de la promotion des fonctionnaires de l'information recrutés sur le plan national qui occupent le poste de rang le plus important dans leur pays d'affectation. Le Département prévoit donc d'accorder une promotion en 2006 à certains fonctionnaires.

26. Le Département juge essentiel de réaffecter certaines ressources inscrites au budget ordinaire pour couvrir un nombre limité de déplacements des fonctionnaires clefs, en particulier dans les centres investis de responsabilités régionales plus importantes en matière de sensibilisation. Ceux-ci pouvant ainsi visiter les centres de leur région et faire connaître l'Organisation auprès des principaux groupes visés comme les médias et la société civile. Le Département continuera d'encourager les centres d'information à utiliser davantage StratCom et les technologies de l'information et des communications telles que les téléconférences, la diffusion en direct sur l'Internet et d'autres moyens de communication « virtuels ». Malgré le recours accru aux nouveaux moyens de communication pour toucher des principaux groupes visés, les fonctionnaires du Département doivent encore se déplacer pour participer à des programmes de communication en dehors de la ville ou du pays où se trouve le centre. Il en est surtout ainsi des centres qui couvrent plusieurs pays. Le Département est déterminé à trouver de nouveaux moyens d'obtenir des fonds pour les frais de voyage, par exemple auprès des organisateurs de manifestations à l'occasion desquelles les fonctionnaires des centres d'information sont invités à prendre la parole. Il entend également poursuivre les consultations avec les États Membres qui accueillent des centres dans des villes où les frais de location et/ou d'entretien des locaux absorbent encore l'essentiel du budget de fonctionnement des centres, afin de libérer des ressources pour les activités de sensibilisation, y compris les voyages.

27. Le Département reste ouvert à la proposition du Gouvernement angolais et de la Communauté des pays de langue portugaise tendant à voir créer un centre d'information à Luanda en faveur des pays lusophones en Afrique. Tout en se félicitant de l'offre faite par le Gouvernement de fournir des locaux à titre gratuit, le Département n'est pas en mesure de couvrir les énormes dépenses initiales et de fonctionnement nécessitées par l'ouverture d'un bureau supplémentaire ni de pourvoir les postes locaux nécessaires dans la limite des ressources existantes. En fait, au vu des ressources humaines et financières dont dispose le Département, il lui faudrait fermer un ou plusieurs autres centres pour pouvoir ouvrir un centre à Luanda.

28. Par ailleurs, le Département continue à faire tout son possible pour fournir régulièrement à ses groupes cibles dans les pays en développement lusophones des documents d'information en portugais. Le bureau du Portugal au Centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles fait traduire en portugais des documents essentiels de l'Organisation des Nations Unies et des documents d'information du Département, qu'il distribue en version électronique et imprimée à tous les bureaux des Nations Unies dans les pays lusophones. Il a récemment pris des dispositions pour diffuser la version portugaise de l'ouvrage très recherché « Soixante réalisations de l'ONU qui ont changé le monde », publié à l'occasion du sixième anniversaire de l'Organisation. Le site Web portugais du Centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles qui est beaucoup fréquenté dans les pays lusophones affiche quotidiennement de nouvelles informations en portugais qui sont régulièrement consultées. Le bureau du Portugal coopère également avec Africa Hoje, revue publiée à Lisbonne et lue par des groupes clefs

dans les pays africains lusophones. Cette revue publie des articles de fond sur l'action des Nations Unies exclusivement rédigés pour elle. La Radio des Nations Unies a également établi des relations de travail avec les stations de radiodiffusion nationales des pays africains de langue portugaise auxquelles elle fournit régulièrement des émissions dans cette langue.

V. Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale : premier bilan

29. On a changé l'appellation anglaise du Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale (Regional United Nations Information Centre – RUNIC) (United Nations Regional Information Centre – UNRIC) à la fin de 2005 pour lui donner plus d'éclat dans les médias électroniques, de nombreux moteurs de recherche n'étant lancés sur la connexion « United Nations » que si ces termes apparaissent au début du nom. En juillet 2005, le Centre venait de boucler sa première année dans ses locaux permanents. À la fin de cette période, le Département a dressé un premier bilan de son expérience, des activités au titre de ses programmes et de ses opérations le but étant d'en tirer des leçons pour renforcer son efficacité et améliorer au besoin, ses services. Cette évaluation, effectuée par un consultant en communication très au fait du fonctionnement des centres d'information en Europe et de l'univers médiatique de la région, a mis en évidence les atouts et les faiblesses du Centre d'information de Bruxelles en tant que pôle régional et permis de recommander des moyens de renforcer ses capacités. Les principales recommandations ont déjà été mises en œuvre par le Département et la nouvelle équipe de direction du Centre.

30. L'idée première qui a conduit à la création d'un centre régional pour l'Europe occidentale était la volonté de rationaliser et simplifier les activités d'information, d'une part, et de créer une masse critique pour accroître l'efficacité de ces activités, d'autre part, tout en laissant jouer les synergies au niveau régional et en assurant une meilleure coordination des messages. Ce centre devait également servir de principal point d'accès dans la région aux documents et données produits par les Nations Unies, et organiser ses programmes à l'intention des pays desservis autour d'une liste commune de priorités de l'Organisation, qui seraient diffusées de manière stratégique par des intermédiaires clefs pour en maximiser l'impact. Cependant, en 2005, le Centre ne s'était pas encore pleinement adapté à cette nouvelle approche régionale, éprouvant du mal à faire face au changement radical de sa façon de travailler et à desservir à partir d'un point central les médias et la société civile dans une vaste zone géographique. Certains fonctionnaires du Centre de Bruxelles voyaient dans la distance qui les séparait de leurs principaux partenaires locaux une entrave majeure au dialogue nécessaire avec les médias et la société civile, à la participation aux importants événements médiatiques et à la formation de nouveaux partenariats. Malgré les nouvelles méthodes de travail envisagées, fondées notamment sur l'utilisation des moyens électroniques et téléphoniques, l'éloignement des groupes cibles avait nui dans certains cas au dialogue et, partant, à l'aura de l'ONU dans ces pays. En conséquence, le Centre ne jouit pas encore de la notoriété ni de l'aura escomptées dans les pays qu'il dessert. À quoi est venu s'ajouter le fait que faute de budget de voyage, les agents ne peuvent guère se déplacer. Pour permettre aux responsables de secteur géographique d'entretenir un dialogue avec les interlocuteurs cibles, on a réaffecté des ressources

afin de leur permettre de se rendre régulièrement dans les pays desservis. Certains responsables de secteur ont pu mobiliser des fonds pour les frais de voyage auprès des gouvernements ou des organisateurs des manifestations qu'ils ont été invités à soutenir, comme les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement. L'appui financier et autre fourni par les gouvernements a également permis au Centre de produire des documents d'information dans les différentes langues européennes. Le Centre continuera de solliciter ces contributions extrabudgétaires complément indispensable des crédits découlant du budget-programme ordinaire. Les efforts déployés pour dynamiser les associations régionales pour les Nations Unies dans les pays européens et en faire des partenaires du Centre dans la société civile ont plus ou moins abouti, malgré la coopération de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies. Ils vont s'intensifier au cours de l'année à venir.

31. Une stratégie régionale de communication qui définit les objectifs de communication à plus long terme pour la région est en cours d'élaboration, compte étant tenu des capacités, des possibilités et des contraintes du Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale. Cette stratégie dégagera les grandes priorités en matière de communication et formulera les messages communs devant être diffusés par le Centre auprès du public visé dans les pays qu'il dessert. On procédera aussi selon une approche régionale commune qui s'attachera spécialement désormais à diffuser les messages des Nations Unies dans une perspective européenne. Les nouveaux fonctionnaires affectés au Centre suivront une formation initiale de base devant leur permettre de se familiariser avec les méthodes de travail du Département et de se rapprocher de l'équipe. Le nouveau Directeur du Centre a déjà suivi cette formation. Trois nouveaux responsables de secteur ont participé à une semaine d'orientation au Siège de l'Organisation des Nations Unies à la fin du mois de février 2006. Le Département dispense également ses programmes de formation et d'orientation aux nouveaux fonctionnaires recrutés dans les autres centres d'information. C'est ainsi que le nouveau Directeur du Centre d'information de Tokyo sera parmi les premiers à participer à ce type de programme au cours du premier semestre de 2006.

32. La présence à Bruxelles du siège de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne a été pour beaucoup dans la décision d'ouvrir le Centre régional dans cette ville. Les relations avec l'Union européenne et ses institutions occupent une place de choix dans le programme du Centre régional d'information. Un premier pas dans ce sens a été la création d'une page Web bilingue en anglais et en français sur les relations entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies. Un fonctionnaire qui connaît bien les acteurs clefs au sein de l'Union européenne a été chargé d'entretenir des relations de travail avec cette dernière. Pour renforcer encore ces liens, des contacts plus étroits et plus fréquents établis aux échelons supérieurs avec les trois institutions européennes (Commission européenne, Conseil européen et Parlement européen) devraient permettre de recenser les possibilités de coopération, telles que des missions conjointes de journalistes dans des projets de l'Organisation des Nations Unies financés par l'Union européenne. Tous les fonctionnaires du Centre sont encouragés à entretenir des relations avec les hauts responsables des pays desservis et leurs services d'appui respectifs. De surcroît, le Centre met en place une nouvelle stratégie de communication qui tirera un meilleur parti des synergies communes entre l'Organisation des Nations Unies, les institutions de l'Union européenne et les

autres organisations établies à Bruxelles. Cette politique est axée sur la promotion d'activités communes et de questions d'intérêt commun. À titre d'exemple, le Centre a organisé en janvier la première d'une série de réunions de presse consacrée aux droits de l'homme, à laquelle ont assisté un Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme et le Représentant personnel du Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne pour les droits de l'homme. Les visites de hauts fonctionnaires des Nations Unies sont une autre modalité de collaboration. Lors de la visite en janvier du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, une conférence de presse animée par celui-ci et son homologue européen a connu un grand succès. Le Centre s'emploie également à resserrer ses relations de travail avec les nombreux journalistes internationaux basés à Bruxelles, ce qui devrait bénéficier à l'Organisation en lui faisant une plus grande place dans les principaux médias européens.

33. Le Département a également pris d'autres mesures pour resserrer la coordination entre le Centre régional de Bruxelles et ses propres services au Siège, d'une part, et entre le Centre et ses autres bureaux extérieurs en Europe. Le Département fournit au Centre des conseils en matière de gestion et de communication, en faisant une place à l'action de sensibilisation menée par celui-ci dans l'ensemble des activités au titre de ses programmes. Pour renforcer encore l'impact de l'action de sensibilisation menée par le Département en Europe, les services d'information des Nations Unies à Genève et à Vienne étudient avec le Centre régional d'information de Bruxelles les moyens de mieux coordonner leurs efforts en matière de communication.

34. La coopération avec les institutions spécialisées des Nations Unies basées à Bruxelles a également été renforcée par la création récente d'un Groupe de la communication, ce qui contribuera à améliorer la cohésion, le dynamisme et la rentabilité des activités de communication. Le Groupe ayant également décidé que le Centre serait le principal responsable de la plupart des activités d'information menées par les organismes des Nations Unies à Bruxelles, les réunions de presse communes, les présentations officielles de rapports et autres activités médiatiques se tiendront dans la salle de réunion du Centre. Les responsables de secteur au Centre jouent également le rôle d'agent de liaison pour les activités de communication sur les thèmes prioritaires de l'Organisation des Nations Unies particulièrement importants en Europe, tels que les droits de l'homme et le maintien de la paix, en coordonnant ces activités avec les institutions des Nations Unies à Bruxelles et avec le Département de l'information au Siège. Le coordonnateur du Centre régional pour les droits de l'homme a formé un groupe des amis des droits de l'homme, qui comprend des représentants de l'Union européenne, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales et d'autres entités qui s'intéressent à cette question. Le Groupe se réunit régulièrement pour harmoniser et uniformiser l'approche suivie en matière de promotion des questions relatives aux droits de l'homme en Europe. La nouvelle direction du Centre, composée du Directeur et du Directeur adjoint qui ont été nommés durant le second semestre de 2005, prendra d'autres mesures pour améliorer la capacité et l'efficacité du Centre en ce qui concerne ses programmes et activités.

VI. Conclusion

35. La décision du Département de recalibrer son plan de rationalisation a été largement influencée par les nouvelles réalités politiques et financières. Les modifications apportées depuis répondaient également à de nouvelles considérations d'ordre stratégique. Les progrès de l'informatique et de la télématique offrent de nouvelles possibilités de fournir à un vaste public un service rapide, efficace et sérieux. Pour tirer avantage de ces possibilités, le Département a pris la décision délibérée d'investir davantage dans les technologies de l'information et des communications. Il a également élargi sa base opérationnelle en menant de nouveaux partenariats avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé. Par ailleurs, pour tirer le meilleur parti possible des moyens limités dont il dispose, il a consolidé sa présence dans les endroits essentiels en réaffectant des ressources et en renforçant l'effectif des spécialistes, l'objectif premier étant de se doter d'une infrastructure et d'une base d'appui qui lui permettent de desservir mieux et plus efficacement un public de plus en plus vaste.

36. Tout ce qui concerne l'ONU intéresse le monde, tout en ayant une résonance au niveau local. Si le Département de l'information est la voix de l'Organisation, les centres d'information des Nations Unies sont l'instrument qui donne un accent local à cette voix. Ces centres qui ont toujours fait partie intégrante des stratégies mondiales de communication du Département, jouent désormais un rôle de chef de file dans la coordination des activités de communication de toute l'équipe de pays des Nations Unies. Grâce à une coopération et à une coordination plus étroites entre les centres d'information, ainsi que entre les fonctionnaires de ces centres et les spécialistes de la communication au sein de l'équipe de pays des Nations Unies, l'Organisation fera un meilleur travail d'information, sa voix sera mieux entendue, et les doubles emplois coûteux s'en trouveront réduits.
